

# SYNTHESE

## CONCERTATION « LE NOUVION EN THIERACHE » 21 NOVEMBRE 2022

L'objectif de cette concertation pour la collectivité était de mieux comprendre comment les Nouvionnais et Nouvionnaises perçoivent leur territoire et plus particulièrement le centre-ville, et de récolter leurs attentes, leurs besoins et leurs envies quant à son devenir.

Parmi les nombreux échanges les thèmes suivants sont ressortis prioritaires :

### SECURITE

> **Sécurisation de la traversée du Nouvion-en-Thiérange (RD 1043), particulièrement la séquence Rue Jean VIMONT VICARY, Rue Robert DEGON et place du G. DE GAULLE. (Centre-bourg).**

Les habitants font le constat d'un fort trafic et d'une vitesse moyenne qui paraît bien souvent excessive par rapport à la limitation à 50 km/h.

A cet effet, ils proposent la création d'une zone 30km/h avec des aménagements adaptés pour ralentir les véhicules et limiter le passage des poids.

> **Sécurisation de l'AV du DR Jacques LEMAIRE et de la place de la République**

Les habitants parlent des difficultés et des dangers rencontrés aux entrées et sorties des établissements scolaires (écoles et collège). La place de la République et l'AV du DR Jacques LEMAIRE sont jugées dangereuses aux heures d'affluence.

Ils pointent la nécessité de repenser le stationnement notamment des bus et les sens de circulations sur la place de la République, ainsi que de sécuriser les déplacements des enfants et des habitants (piétons, vélos) sur l'AV du DR Jacques LEMAIRE.

### MOBILITE

> **Développer les mobilités douces vers le centre-ville et les autres points d'intérêts du territoire.**

Certains habitants rappellent que le Nouvion-en-Thiérange est labélisée « **Station Verte** » et que les mobilités douces sont un enjeu pour les déplacements du quotidien mais également pour le développement touristique de la commune.

Un représentant de la commune évoque également la réalisation d'un Schéma Directeur Cyclable à l'échelle du Pays de Thiérange (PETR) pour coordonner et mettre en cohérence le développement des mobilités cyclables en Thiérange. A noter que le pays de Thiérange met à disposition de la commune des vélos électriques.

Les habitants proposent la création d'un maillage de liaisons douces (cyclables, piétonnes) notamment depuis le centre-ville vers : le Parc de l'Astrée, le hameau de Marlemperche, et la commune d'Esquéhéries.

Cela impliquerait notamment la création de pistes cyclables, ou l'aménagement de bandes cyclables sur les rues existantes et également l'implantation d'un mobilier urbain adapté (balisage signalétique, racks, abris, station de recharge pour les vélos électriques, station de réparation de vélos).

Il est également proposé de mieux identifier les chemins de randonnées (chemins ruraux notamment forestiers) ainsi que de renforcer les itinéraires cyclables existants (voie verte Boué/Le Nouvion et vers la vélo-route Stevenson).

### **> Fluidifier les mobilités en repensant le stationnement**

Le stationnement dans le centre-ville semble suffisant au quotidien mais pose certaines questions notamment lors d'évènements spécifiques (Marché, Fête Foraine).

Pour les usages du quotidien, les commerçants, et les usagers constatent néanmoins la présence de véhicules qui s'approprient les emplacements de stationnement de manière continue et à durée indéterminée principalement en pied des commerces. Il s'agit du « phénomène de voiture-ventouse ».

Ils proposent de créer des « zones bleues » (stationnement limité dans le temps) ainsi que des « déposes minute » dans l'hyper-centre pour fluidifier l'accès aux commerces et services et limiter le phénomène de voiture-ventouse.

## **CADRE DE VIE**

### **> Repenser les espaces publics du centre-ville pour les rendre plus attractifs et plus agréables**

A la question « quel est votre ressenti sur le centre-ville ? », les habitants ont répondu qu'il est nécessaire selon eux « d'égayer » et « végétaliser » le centre (Mairie, Église, place du Général de GAULLE).

Ils évoquent les luminaires vieillissants, les poubelles constamment sur les trottoirs, l'aspect très minéral de ces espaces publics, l'inconfort en été (îlot de chaleur) ainsi que le manque de mobilier urbain pour faciliter l'appropriation de l'espace par les habitants.

Aussi, ils proposent de travailler sur la végétalisation du centre-ville notamment la place du Général de GAULLE pour lutter contre les îlots de chaleur, et créer des espaces propices au repos du public.

Il est évoqué la nécessité de proposer des aménagements spécifiques (désimperméabilisation, création d'espaces végétalisés) et d'implanter du mobilier urbain adapté (PMR). La mise aux normes des toilettes publics situées derrière la Mairie est également évoqué.

Pour égayer le centre-ville et son patrimoine architectural, il est proposé de mettre en lumière l'église pour la révéler.

Certains habitants évoquent la nécessité d'accompagner les propriétaires pour rénover les façades des habitations du centre-ville qui sont pour certaines dégradées. Ils évoquent également la possibilité de mettre en place un Permis de louer pour limiter les marchands de sommeil sur la commune.

Sur la question de l'éclairage public, les habitants souhaitent un éclairage LED qui est plus performant et plus économe en énergie.

## EQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES

### **> Conforter et renforcer la présence des équipements, des commerces et des services en centre-ville et garantir leur accessibilité.**

Les habitants ont été interrogés sur la suffisance des offres en équipements, en commerces et en services dans le centre-ville du Nouvion-en-Thiérache.

L'offre en équipements et en services est diversifiée sur le centre-ville mais peut être renforcée.

L'offre commerciale est jugée la plus fragile. On peut voir des locaux commerciaux vides dans le centre-ville.

Il est pointé la nécessité de diversifier l'offre (ex : commerces de bouche ...)

Il est évoqué la nécessité d'interdire le changement de destination pour les commerces sur un secteur défini au préalable du centre-ville et de protéger les façades commerciales de toutes modifications liées à un changement destination.

Il est également souligné la nécessité de travailler sur des enseignes commerciales plus attractives et sur la problématique du stationnement (*Voir Mobilité > Fluidifier les mobilités en repensant le stationnement*).

Une question est posée sur le devenir d'anciens bâtiments publics dont le logement LAVISSE et une partie de l'ancienne trésorerie aujourd'hui espace France Services. Ces bâtiments, qui sont pour partie vides, sont susceptibles d'accueillir de nouvelles activités.

Il est évoqué la possibilité de dédier l'étage de l'Espace France-Services aux associations (commerçants) et/ou entreprises en préservant un espace ouvert et multifonctionnel. Cet espace, avec l'équipement adéquat (numérique), pourrait par exemple accueillir un espace de coworking et une salle de réunion pour accueillir des séminaires d'entreprises ou des associations. Il pourrait fonctionner avec les autres usages déjà présents dans l'ancienne trésorerie (formation, France-services ...). La cour extérieure de l'ancienne trésorerie pourrait également être repensée comme espace extérieur de ces différents équipements.

Des habitants pointent la nécessité de renforcer l'offre culturelle sur la commune et identifie le logement LAVISSE comme pouvant accueillir un musée dédié à Ernest LAVISSE et à l'histoire du Nouvion-en-Thiérache (Marc BLANCPAIN, Le Comte de Paris, la Fromagerie). Ce bâtiment pourrait également accueillir le syndicat d'initiative qui pourrait éventuellement être déplacé sur ce lieu, en lien avec le Musée. La commune indique que la communauté de communes réfléchit également à y créer des classes pour l'école de musique intercommunale.



